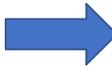
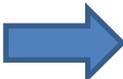


Débouchés post-formation "Construire et conduire un projet entrepreneurial"

Débouchés post-formation "Construire et conduire un projet entrepreneurial"			
CAS1 : Validation total des acquis	Débouché 1 : FORMALISATION DE BUSINESSPLAN AVEC LES CONSEILLERS EN CRÉATION D'ENTREPRISE DE BGE Mayotte. LA RECHERCHE DE FINANCEMENT		Immatriculation de l'activité
	Débouché 2 : intégration couveuse d'entreprise (oudjerebou) pour tester le projet en grandeur réel avant de se lancer sur le marché		Immatriculation de l'activité
	Débouché 3 : orientation vers autres structures d'accompagnement à la création d'entreprise sur le territoire (cabinet mahorais conseil, créa-pépit, etc		Accompagnement à la création d'entreprise
	Débouché 4 : orientation vers pôle emploi, mission locale Mayotte		Agences respectives
CAS 2 : Validation partiel des acquis	Proposition 1 : Avec l'autorisation de (du) président(e) du jury, le stagiaire corrige les éléments sur son dossier écrit avec le suivi d'un conseiller sans repasser le jury pour validation totale des acquis		Accompagnement spécifique avec un conseiller de BGE MAYOTTE
	Proposition 2 : le stagiaire doit retravailler les compétences non acquises et repasser devant un jury pour validation totale des compétences.		Accompagnement spécifique avec un conseiller de BGE MAYOTTE